

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE LE VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024

L'assemblée départementale se réunira le vendredi 13 décembre pour sa cinquième et dernière séance plénière de l'année. Jean Morin, Président du conseil départemental, convie les journalistes en amont au point presse habituel afin d'aborder divers sujets.

L'ordre du jour de la session est joint à cette invitation.



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à assister à la séance plénière

le vendredi 13 décembre à partir de 9h30,

ainsi qu'au point presse prévu en amont

à 8h30 à la Maison du Département à Saint-Lô

La séance pourra être suivie en direct sur le site Internet manche.fr